

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Commission d'enquête sur le
programme de commandites
et les activités publicitaires

L'HONORABLE ALFONSO GAGLIANO

Demandeur

Demande pour obtenir la qualité de participant
(Articles 12 de la *Loi sur les enquêtes* et 2 et 3 des *Règles de procédure*)

LE REQUÉRANT

1. Le demandeur est comptable général licencié (C.G.A.) de formation, mais a progressivement abandonné sa pratique entre son élection comme député de St-Léonard-Anjou le 4 septembre 1984 et son accession au cabinet le 15 septembre 1994 à titre de Secrétaire d'État (Affaires parlementaires);
2. Le demandeur a occupé, durant sa carrière politique, les fonctions suivantes :

Whip en chef de l'Opposition	(1991.01.31 - 1993.09.08)
Whip en chef du gouvernement	(1993 - 1994.09.15)
Secrétaire d'État (Affaires parlementaires)	(1994.09.15 - 1996.01.24)
Leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	(1996.01.25 - 2002.01.14)
Ministre du Travail	(1996.01.25 - 1997.06.10)
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	(1997.06.11 - 2002.01.14)

3. De plus, le demandeur exerçait les fonctions suivantes pendant qu'il était ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux :
- a) Leader adjoint du gouvernement à la chambre des communes;
 - b) Ministre responsable de la Société canadienne des postes;
 - c) Ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèque et de logement;
 - d) Ministre responsable de la Monnaie royale canadienne;
 - e) Ministre responsable de la Société immobilière du Canada;
 - f) Ministre responsable du Vieux-Port de Montréal;
 - g) Ministre responsable de la « Defense construction Corporation »;
 - h) Ministre responsable de la « Queensgate Corporation »;
 - i) Ministre responsable du Bureau d'information du Canada;
 - j) Ministre régional du Québec;
 - k) Membre du Comité du Cabinet sur l'union économique;
 - l) Membre du Comité du Cabinet sur l'union sociale;
 - m) Membre du Comité du Cabinet des communications;
 - n) Membre du Conseil du Trésor; et
 - o) Membre du Conseil spécial en conseil
4. Le demandeur peut être rejoint de la façon suivante :
- a) Adresse domiciliaire : 6275, Place St-Zotique, Montréal (Québec)
H1T 3Y4
 - b) Courriel : gagliano@rogers.blackberry.net
 - c) Téléphone au domicile : (514) 253-1965
 - d) Téléphone cellulaire : (514) 945-1942
 - e) Télécopieur : (514) 253-1965
5. Les procureurs du demandeur peuvent être rejoints de la façon suivante :
- a) Adresse postale : Fournier associés, s.e.n.c., 313 Place
d'Youville bureau 201, Montréal (Québec)
H2Y 2B5
 - b) Courriel : pierrefournier@fournierassocies.qc.ca
 - c) Téléphone : (514) 843-6748 ou (514) 843-9125
 - d) Télécopieur : (514) 843-7441

LA DEMANDE

6. Le demandeur sollicite une participation générale pour toute l'enquête (phases 1A et 1B), parce que :
- a) Les fonctions politiques qu'il a occupées entre le 11 juin 1997 et le 14 janvier 2002 font qu'il était le ministre responsable pendant la plus grande partie de la période visée par les chapitres 3 et 4 du rapport de la Vérificatrice générale du Canada de novembre 2003 (« le Rapport ») ;
 - b) Il était de plus le ministre responsable de la mise en place des mesures correctrices qu'il ordonnées à l'occasion de la vérification interne dont le rapport a été émis le 31 août 2000;
 - c) Suite au Rapport, sa réputation a été salie à qui mieux mieux sous le couvert de l'immunité parlementaire par plusieurs membres du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes (« le Comité ») à l'occasion de l'étude du Rapport par le Comité;
 - d) La procédure du Comité faisait en sorte que les témoignages présentés au Comité, le plus souvent de façon publique, contenaient souvent des affirmations fausses ou ambiguës au sujet du demandeur sans que ce dernier ne puisse intervenir de quelque manière pour corriger ces affirmations ou les faire corriger par ces témoins;
 - e) Dans sa déclaration préliminaire, l'honorable juge Gomery a annoncé :

La Commission va poursuivre son travail d'enquête et tenir ses audiences indépendamment de ce qui peut se faire devant d'autres instances. Par exemple, le Comité des comptes publics de la Chambre des communes tient depuis quelque temps déjà des audiences en public et à huis clos au sujet d'activités et de programmes qui peuvent être reliés à ceux dont il est fait mention dans le mandat de la Commission. Certes, la Commission a l'intention, dans son examen des faits, de se pencher sur la preuve testimoniale, documentaire et autre émanant de ces audiences, mais elle est indépendante du Comité des comptes publics et ne participe aucunement à ses travaux.

(nos soulignements)

7. Il ressort de ce qui précède que la réputation du demandeur dépendra en grande partie, à l'avenir, non seulement des conclusions de faits auxquelles en viendra la Commission quant à la partie 1A de son mandat, mais également des recommandations qu'elle fera en vertu de la partie 1B;
8. De plus, vu les fonctions qu'il a exercées tant durant la période sous étude dans le Rapport qu'après, le demandeur est particulièrement bien placé pour aider la Commission à faire enquête et rapport sur les questions soulevées, directement ou indirectement, par le Rapport et à présenter au gouvernement du Canada des recommandations, basées sur les faits révélés par l'enquête de la Commission,

visant à prévenir à l'avenir la mauvaise gestion des programmes de commandites ou d'activités publicitaires;

9. Le demandeur consent à fournir à la Commission toute information qu'elle pourrait juger utile ou nécessaire pour sa décision sur la présente demande;
10. La présente demande est bien fondée en faits et en droit.

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COMMISSION :

ACCORDER au demandeur un droit de participation générale aux travaux de la Commission;

Montréal, le 17 mai 2004

Fournier associés
Fournier Associés, s.e.n.c.
Procureurs du demandeur

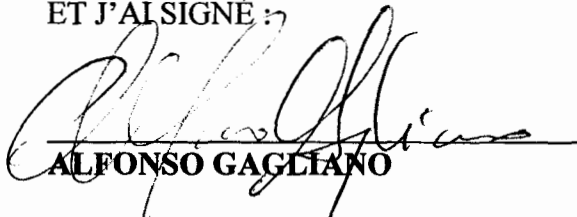
P040514GAB REQ PARTICIPANT

AFFIDAVIT

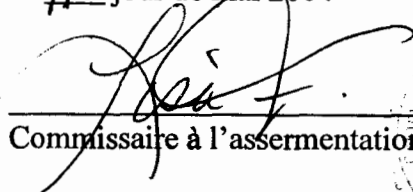
Je, soussigné, Alfonso Gagliano, domicilié et résidant au 6275, Place St-Zotique, Montréal, district de Montréal, province du Québec, H1T 3Y4, déclare solennellement ce qui suit :

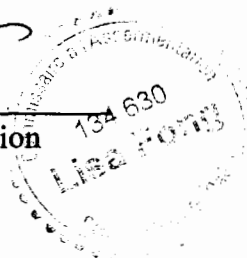
1. Je suis le demandeur à la présente demande;
2. J'ai pris connaissance de la « Demande pour obtenir la qualité de participant » et tous les faits allégués sont vrais;

ET J'AI SIGNÉ :


ALFONSO GAGLIANO

Assermenté devant moi à Montréal,
ce 14^e jour de mai 2004


Commissaire à l'assermentation



COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LE PROGRAMME DE
COMMANDITES ET LES
ACTIVITÉS PUBLICITAIRES

L'honorable Alfonso Gagliano

Demandeur

**Demande pour obtenir la qualité de
participant**
(Articles 12 de la *Loi sur les enquêtes* et 2 et 3
des *Règles de procédure*)

Original

Bureaux de la Commission
200, boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy-Favreau, bureau 608
C.P. 608
Montréal (Québec) H2Z 1X4

BF-0919

Fournier Associés Avocats
Société en nom collectif

313, Place d'Youville, bureau 201
Montréal (Québec)
H2Y 2B5
Tel : (514) 843-6748
M^o Pierre Fournier

Fax : (514) 843-7441

SIGNIFIÉ LE 17, 05/04 A 15h40 HRS

ERIC MOREL #844
HUISSIER DE JUSTICE